



**Augmenter les salaires  
c'est indispensable et c'est gagnable !**



## **En finir avec la pauvreté et la précarité !**

### **Exigeons de vivre dignement de notre travail**

**Deux millions de travailleur-ses vivent en dessous du seuil de pauvreté en France, car percevant, tout revenus compris, moins de 1060€/mois.** Ces travailleuses et travailleurs pauvres exercent aussi bien dans le public que dans le privé. Cette situation est inadmissible, d'autant que les employeurs, Etat compris, tirent volontairement les salaires à la baisse, imposent des temps partiels non désirés, et des contrats précaires. En effet :

- Plus de 4 millions de salarié-es travaillent à temps partiel, soit 18 % de la population active en France. Pour près de la moitié (1,7 million), le temps partiel est imposé par l'employeur (on parle alors de temps partiel subi).
- Pour ces personnes à temps partiel subi, le revenu moyen en 2013 était de 746 € par mois, soit pratiquement 300 € en dessous du seuil de pauvreté. Pire encore, plus d'un tiers d'entre elles (37,3 %) ne sont pas en CDI : à la pauvreté monétaire vient s'ajouter la précarité.

### **Exigeons de ne plus sombrer dans la pauvreté lorsqu'on est privé d'emploi**

Lorsque survient le chômage la situation devient critique particulièrement pour les personnes qui ont enchaîné les contrats courts et mal payés. Le décret de l'assurance chômage entré en vigueur au 1<sup>er</sup> octobre précarise et appauvrit encore plus les travailleur-ses privé-es d'emploi. **Actuellement seuls 40% des demandeurs et demandeuses d'emploi sont indemnisé.es via l'assurance chômage. Le montant moyen de l'indemnité est de 650€.**

### **Exigeons du patronat qu'il paye ce qu'il doit !**

**Plus de 20% des salarié-es perçoivent la prime d'activité**, c'est-à-dire une prestation sociale en plus de son salaire. Elles et ils sont globalement âgés de moins de 40 ans. Ainsi près de 15 % du revenu sont pris en charge par la collectivité plutôt que par l'employeur, alors que c'est lui qui tire le fruit de ce travail.

Les grandes entreprises sont largement responsables de la faiblesse des salaires, via le recours à la sous-traitance, quand ce n'est pas carrément le retour du paiement à la tâche à des salarié.es qui ne sont pas reconnus comme tels comme dans le modèle Uber. Or entre 2009 et 2018 le versement des dividendes aux actionnaires du CAC40 a augmenté de 70 %, contre 20 % pour le salaire moyen sur la même période. Il est grand temps de reprendre notre dû !

**Nous l'affirmons : en finir avec la précarité et la pauvreté, c'est possible.**

**Exigeons une augmentation générale des salaires sur la base du SMIC à  
2000€ brut, 1560€ net.**

**Public/Privé, c'est ensemble qu'on va gagner**